

SECURISATION DES ETABLISSEMENTS FAUT-IL ATTENDRE UN DRAME ?

Après la tentative d'assassinat sur 2 personnels de surveillance sur le parking de l'établissement de Meaux c'est au tour des personnels du CP Lille-Sequedin d'essayer les plâtres ce mercredi 22 novembre avec une fusillade devant l'abri famille.

Certes celle-ci n'a fait aucune victime physiquement parlant, mais elle a largement frappé les esprits surtout pour les surveillants qui travaillaient ce jour, car rapidement le questionnement a pris le pas sur l'événement.

Et si du personnel ou des familles se rendant au parloir avait été touché ?

Et si cette fusillade avait eu lieu midi à 12h30 au moment des relèves ?

Bien que l'administration ait travaillé depuis quelques années sur la sécurisation des parkings des personnels, cela ne suffit pas, il faut maintenant qu'elle en fasse de même avec les accès à ses établissements.

Qu'en est-il de la sécurisation du centre pénitentiaire d'Annœullin qui possède un très joli rondpoint accessible juste face à sa porte d'entrée??

Pourquoi La porte avant de Vendin-le-Vieil n'a telle pas été placée à l'entrée du domaine pour assurer une vrai sécurité du site??

Même dans les structures récentes on oublie la sécurité évidente des personnels!!!

L'administration se doit d'assurer la sécurité du personnel travaillant dans ses établissements ainsi que des intervenants extérieurs y compris dans les anciens établissements ou la sécurité est en décrépitude depuis de trop longues années.

Elle doit également assurer la sécurité de ses agents PREJ quand leurs missions nécessitent un renforcement des forces de l'ordre, trop souvent absentes.

La CGT Pénitentiaire apporte tout son soutien aux personnels de Sequedin traumatisés par ces évènements.

La CGT Pénitentiaire mettra l'administration face à ses responsabilités si ce type d'événement venait à se reproduire.

La CGT Pénitentiaire demande à ce qu'une vraie réflexion soit portée sur la sécurité des accès aux établissements.

La CGT Pénitentiaire demandera à l'administration que ce point soit porté à l'ordre du jour lors du prochain comité technique.

Annœullin le 23/11/2017

Pour La CGT

Le secrétaire régional

